

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 22 (1964)

Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour gagner la partie...

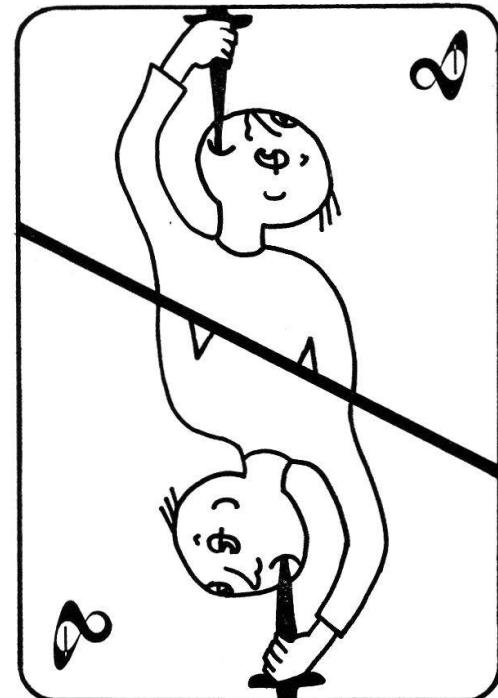
Il vous faut une assurance sur la vie !

La vie n'est pas un jeu mené uniquement par le hasard. La science du joueur et la combinaison de ses calculs peuvent forcer la chance.

Les personnes bien placées pour faire fructifier leurs économies préfèrent gérer elles-mêmes leur épargne. Dans ce cas, le rôle de l'assureur se borne à couvrir le risque de décès prématuré.

Notre assurance « temporaire au décès » (dite aussi « de risque pur ») garantit aux bénéficiaires le paiement du capital si la personne assurée décède pendant la durée du contrat.

Cette forme d'assurance convient également aux personnes qui débutent dans le



commerce ou les carrières libérales, ainsi qu'à celles qui ont contracté une dette hypothécaire.

En vous référant à cette annonce, vous pouvez, sans prendre aucun engagement, nous poser toutes les questions relatives à cette assurance, nous y répondrons volontiers.



Place de Milan, Lausanne